

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 48

**COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE
DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	18
3.3. PERSPECTIVES	20
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	21
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	21
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	27
6. PROGRAMME 082: DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	35
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38
7. PROGRAMME 083: REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	39
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	43
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	48
8. PROGRAMME 180: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	49
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	53
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	53

NOTE EXPLICATIVE

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Cameroun fait face à des défis sécuritaires exogènes et endogènes qui sont susceptibles de contrarier sa marche vers l'émergence. Pour cette raison, l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme est une condition indispensable pour la mise en œuvre efficiente des politiques de développement. A cet effet, le Gouvernement entend inscrire, tel que décliné dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), les actions visant à moderniser les capacités opérationnelles des forces de sécurité et de défense, ainsi que leur montée en puissance dans le cadre d'une planification à long terme. Les interventions du Gouvernement à ce sujet visent à :

- Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes ;
- Lutter contre toutes les formes de criminalités ;
- Lutter contre le terrorisme et renforcer la coopération internationale en la matière ;
- Prévenir l'endoctrinement et l'enrôlement des jeunes ;
- Réduire la contre bande ;
- Renforcer la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au Décret N°2018/719 du 30 novembre 2018, La mission principale du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration est d'organiser, d'encadrer et de gérer le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration des ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest désireux de répondre favorablement à l'offre de paix du Chef de l'Etat en déposant les armes.

A ce titre, il est chargé notamment :

En matière de Désarmement :

D'accueillir et de désarmer les ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; de collecter, de répertorier et de stocker les armes et munitions remises volontairement par les ex-combattants ; de prendre toutes les dispositions appropriées pour la destruction desdites armes, munitions et explosifs, en liaison avec les administrations compétentes.

En matière de Démobilisation :

De mettre en place des sites de cantonnement des ex-combattants et d'en assurer la gestion ; d'assurer l'encadrement des ex-combattants ;

D'apporter une assistance multidimensionnelle aux ex-combattants dans le cadre de leur préparation à un retour à la vie civile.

En matière de Réintégration :

De prendre les dispositions nécessaires à la déradicalisation des ex-combattants ; de mener des actions de sensibilisation et d'apporter une assistance multidimensionnelle aux communautés d'origine aux fins de faciliter la réintégration des ex-combattants ; d'aider à la réinsertion dans la vie civile des ex-combattants, notamment par l'organisation, la formation, la

mise à disposition d'outils ou moyens de production et l'assistance à la création d'activités génératrices de revenus.

Dans le cadre de l'exécution dudit budget, un ensemble de facteurs ont influencé la mise en œuvre des différents programmes créés pour l'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés. Il s'agit notamment de la crise sanitaire mondiale, la COVID -19. Cette crise a eu un impact sur les réalisations de certains projets. En effet, il était prévu la réalisation de 3 séminaires dans le cadre de la sensibilisation des populations dans les 3 Régions en crise. A ce jour juste un séminaire a été effectué. Toutefois, il convient de souligner que ces séminaires auront lieu dans les tous prochains jours.

Au-delà de ses prérogatives officielles assignées par le décret susmentionné, le Comité a reçu des recommandations lors du Grand Dialogue National qui s'est tenu au Palais des Congrès de Yaoundé, du 30 septembre au 4 octobre 2019 à savoir :

- élaborer et mettre en œuvre une stratégie holistique de communication qui met l'accent sur l'offre de paix que le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA a bien voulu offrir aux jeunes combattants ;

- établir des ponts entre ces jeunes, le CNDDR et les Forces de défense et de Sécurité, mettre fin à la production des armes de fabrication artisanale et renforcer la lutte contre la prolifération d'armes légères et de petits calibres ;

- envisager la prise en charge des jeunes aussi bien sur les plans spirituel, psychique que physique à travers des programmes de désintoxication suite à la consommation excessive de stupéfiants et à un endoctrinement intensif par certains membres de la diaspora ;

- intégrer l'aspect Réduction de la Violence Communautaire dans le programme DDR.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

L'objectif stratégique assigné au CNDDR par la SND30 est de « Renforcer l'Etat de droit et la sécurité des personnes et des biens » suivant l'axe stratégique « Intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme » Les actions mises en œuvre en 2021 ont consisté à apporter des solutions au problème de l'insécurité créée par la nébuleuse Boko-Haram dans la Région de l'Extrême-Nord, et des groupes armés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Ainsi les actions suivantes ont été implémentées par les programmes opérationnels du CNDDR :

- la réduction nette des flux financiers illicites et le trafic d'armes ;
- la prévention de l'enrôlement et de l'endoctrinement des jeunes ;
- la réduction des discours de haine tribal et d'hostilité envers la nation ;
- le renforcement de l'Etat de droit et la protection des droits humains ;
- le raffermissement du lien social entre l'autorité de l'Etat et le rapport Etat-citoyen.

Les activités ci-après ont été implémentées :

La tenue de trois (03) campagnes de sensibilisation de trois cent (300) cibles dans les régions en crise : Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Les thèmes développés au cours de ces campagnes de sensibilisation portaient essentiellement sur l'appel à la reddition de nos compatriotes et l'intégration des Ex-combattants au sein

des Centres DDR et des communautés d'accueil et d'origine. La conséquence de cette sensibilisation a été la reddition de neuf cent quinze (915) ex-combattants Camerounais supplémentaires qui ont intégré les Centres Régionaux DDR de Bamenda, Buea et Mora en 2021.

La prise en charge de 1.500 ex-associés de BOKO HARAM de nationalité Nigériane sur les plans psycho-médicale, alimentaire, matérielle dans le Centre de Mora.

Le profilage des ex-combattants et la collecte des données socio-économiques grâce à la réception d'un don constitué d'un appareil « information counselling referral service » remis par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Cet outil de gestion des ex-combattants nous a permis de constituer une base de données, véritable boussole dans la prospective de la gestion des Centres DDR dans la sous-région du bassin du lac Tchad.

Au cours de l'année 2022, les mêmes activités vont se poursuivre en s'intensifiant et en s'améliorant et selon une planification rationnelle concrétisée par :

- la viabilisation, l'opérationnalisation et la sécurisation des trois Centres Régionaux Définitifs de Bamenda, Buea et Mora ;
- la finalisation et la mise à disposition des Ateliers de formation pour les Ex-Combattants ;
- le transfert effectif des Ex-Combattants des sites provisoires et de transit actuels vers les Centres Définitifs ;
- la densification du partenariat avec les administrations sectorielles ;
- le lancement effectif des projets déjà élaborés dans le cadre des plateformes opérationnelles avec les Partenaires du MINJEC, du MINPROFF, du MINEFOP, de l'Agence de service Civique National de Participation au Développement, la Chambre d'Agriculture, (CAPEF) et les ONG du système des Nations Unies ;
- le suivi et l'encadrement des activités des ex-combattants après la Réintégration.

Par ailleurs, le CNDDR poursuivra ses efforts pour :

- la mise en place de toutes les structures d'exécution du budget et de la comptabilité au siège et dans les Centres Régionaux ;
- l'installation de l'application PROBMIS (Program Budget Management Information System) au CNDDR.

La dotation budgétaire du CNDDR, au titre de l'année 2021, était de trois milliards quatre cent soixante-six millions (3 466 000 000) de FCFA, soit un milliard neuf cent soixante-six millions (1 966 000 000) de FCFA en fonctionnement et un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA en investissement, répartie par programme comme suit :

Numéro et Intitulé des Programmes
Dépenses Courantes
Dépenses en capital
Total

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

AE	CP	AE	CP	AE	CP
756					
		Désarmement et	Démobilisation		
757					
Réintégration					
758					
		Gouvernance et appui institutionnel			
TOTAL					

Tableau : Répartition du budget 2021 par programme

385 000 000	385 000 000	0	0	385 000 000	385 000 000
226 500 000	226 500 000	100 000 000	100 000 000	326 500 000	326 500 000
1 354 500 000	1 354 500 000	1 400 000 000	1 400 000 000	2 754 500 000	2 754 500 000
1 966 000 000	1 966 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	3 466 000 000	3 466 000 000

Pour le compte de l'exercice 2022, la dotation budgétaire du CNDDR est de trois milliards quatre cent soixante-sept millions (3 467 000 000) de FCFA, soit un milliard neuf cent soixante-sept millions (1 967 000 000) de FCFA en fonctionnement et un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA en investissement, répartie par programme comme suit :

Tableau : Répartition du budget 2022 par programme

Numéro et Intitulé des Programmes	Dépenses Courantes		Dépenses en capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

082	Désarmement des combattants et Démobilisation	390 700 000	390 700 000	235 000 000	235 000 000	625 700 000	625 700 000
083	Réintégration des ex-combattants	165 000 000	165 000 000	555 000 000	555 000 000	720 000 000	720 000 000
180	Gouvernance et appui institutionnel du CNDDR	1 411 300 000	1 411 300 000	710 000 000	710 000 000	2 121 300 000	2 121 300 000
TOTAL		1 967 000 000	1 967 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	3 467 000 000	3 467 000 000

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Bilan technique des programmes

Au cours de l'année 2021, les actions suivantes ont été menées dans le cadre du Désarmement et Démobilisation, de la Réintégration et de la Gouvernance et Appui institutionnel :

Programme 756 (Désarmement et Démobilisation)

Action 01 : Contribution au désarmement des ex-combattants ;

Action 02 : Démobilisation, promotion et facilitation du retour à la vie civile des ex-combattants.

Objectif	Accroître le Désarmement et la Démobilisation des ex-combattants	
Indicateurs	Intitulé :	Nombre d'ex-combattants désarmés
	Unité de mesure :	Nombre
	Année de référence :	2020
	Valeur de référence :	600
	Année cible :	2021
	Valeur cible :	800
Actions du programme	• Action 01 : Contribution au désarmement des ex-combattants ; • Action 02 : Démobilisation, promotion et facilitation du retour à la vie civile des ex-combattants.	
Dotations initiales	AE 385 000 000 CP 385 000 000	

Contexte de mise en œuvre	Le contexte s'inscrit dans un environnement sécuritaire instable et une crise sanitaire mondiale marquée par la covid-19.		
Responsable du programme	Monsieur OBAME JEAN-CLAUDE		
Résultat Technique Obtenu	915 camerounais + 1500 nigériens = 2415 ex-combattants		
Taux De Réalisation des Indicateurs	157,5%		
Dotation de Crédit Révisés (Ecart=Dot.Init-Dot Rev)	AE		CP
	385 000 000 (0)		385 000 000 (0)
Crédit Consommé	415 997 699		117 997 699
Taux De Consommation	108,05%		30,66%
Justification Du Résultat et de l'utilisation des Ressources	Les ressources allouées par le Gouvernement Camerounais à travers la dotation budgétaire pour ce programme ont été largement insuffisantes du fait de la prise en charge imprévue de 1.500 ex-combattants du Boko Haram de Nationalité Nigériane. Grâce aux efforts déployés par le Président de la République Chef de l'Etat à travers une dotation spéciale au Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, et aux partenaires du CNDDR notamment l'OIM, l'Etat du Borno au Nigéria, le problème a pu être géré. Il faut préciser par ailleurs que la mort du leader de Boko Haram, Aboubakar Shekau ainsi que les frappes militaires des forces de défense et de sécurité ont été les causes majeures de la reddition massive des ex-associés Nigériens au Centre Régional DDR de l'Extrême-Nord.		
Perspectives en 2022	En 2022 le CNDDR prévoit désarmer 1 200 combattants grâce aux activités ci-après : les séminaires de sensibilisation, les appuis aux facilitateurs, les ateliers de renforcement des capacités des acteurs locaux, le suivi des activités des projets « silencing the guns » et de « Africa Amnesty Mouth », suivi et mise en place des activités du projets SALIENT (Saving Lives Entity).		

Programme 757 (Réintégration)

Action 01 : Sensibiliser les communautés au processus de Réintégration des ex-combattants et leur famille ;

Action 02 : Faciliter l'accès des ex-combattants aux moyens de production et à l'autonomisation.

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Objectif	Réintégrer les ex-combattants	
Indicateurs	Intitulé :	Nombre d'ex-combattants réintégrés
	Unité de mesure :	Nombre
	Année de référence :	2020
	Valeur de référence :	75
	Année cible :	2023
	Valeur cible :	350 (la véritable valeur de 2021 est 80)
Actions du programme	• Action 01 : sensibiliser les communautés au processus de réintégration des ex-combattants et leur famille respective ; • Action 02 : faciliter l'accès des ex-combattants aux moyens de production et à l'autonomisation.	
Dotations initiales	AE 281 500 000 CP 281 500 000	
Contexte de mise en œuvre	Le programme 757 Réintégration a été marqué par trois faits majeurs qui ont impacté considérablement l'atteinte des objectifs à savoir : la persistance de la crise sanitaire mondiale de la COVID 19, l'afflux massif des repentis de Boko Haram, le climat d'insécurité au sein des communautés d'accueils et d'origines	
Responsable du programme	Monsieur ADAMU MUSA	
Résultat Technique Obtenu	1500 (représentant les ex-combattants du BOKO HARAM de nationalité Nigériane)	
Taux De Réalisation des Indicateurs	581,63%	
Dotation de Crédit Révisés (Ecart=Dot.Init-Dot Rev)	AE	CP
	281 500 000 (0)	281 500 000 (0)
Crédit Consommé	283 656 892	224 856 892
Taux De Consommation	100,77%	79,88%

Justification Du Résultat et de l'utilisation des Ressources	Les ressources allouées par le Gouvernement Camerounais à travers la dotation budgétaire pour ce programme ont été largement insuffisantes du fait de la prise en charge supplémentaire de 1.500 ex-combattants du Boko Haram de Nationalité Nigériane. Néanmoins, des solutions ont pu être trouvées grâce aux efforts déployés par le Président de la République, Chef de l'Etat, à travers une dotation spéciale au Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, les partenaires du CNDDR notamment l'OIM et l'Etat du Borno au Nigéria.		
Perspectives en 2022	En 2022, le CNDDR envisage réintégrer 200 ex-combattants grâce aux activités de réarmement moral, l'élaboration et mise en œuvre d'un programme de désintoxication, le suivi médico-psychologique, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur la promotion de la paix et du vivre ensemble, l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la réconciliation entre les ex-combattants, leurs familles et les communautés d'accueil et/ou d'origine, la formation des ex-combattants aux petits métiers et l'appui à l'installation des ex-combattants formés.		

Programme 758 (Gouvernance et appui institutionnel)

- Action 01 : Coordination et suivi des activités du CNDDR ;
- Action 02 : Gestion financière et budgétaire ;
- Action 03 : Amélioration du cadre du travail ;
- Action 04 : Gestion des ressources humaines ;
- Action 05 : Modernisation des systèmes d'information et de communication ;
- Action 06 : Communication et relation publique ;
- Action 07 : Etudes stratégiques et planification.

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateurs	Intitulé :	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la Commission
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Année de référence :	2020
	Valeur de référence :	90
	Valeur cible :	2021
	Année cible :	90

Actions du programme	• Action 01 : Coordination et suivi des activités du CNDDR ; • Action 02 : Gestion financière et budgétaire ; • Action 03 : Amélioration du cadre du travail ; • Action 04 : Gestion des ressources humaines ; • Action 05 : Modernisation des systèmes d'information et de communication ; • Action 06 : Communication et relation publique ;		
Dotations initiales	AE 2 799 500 CP 2 799 500		
Contexte de mise en œuvre	Le programme 758 Gouvernance et appui institutionnel du CNDDR a été marqué par trois faits majeurs qui ont impacté considérablement l'atteinte des objectifs à savoir : la persistance de la crise sanitaire mondiale de la COVID 19, l'afflux massif des repentis de Boko Haram, le climat d'insécurité au sein des communautés d'accueils et d'origines.		
Responsable du programme	Monsieur ELAT SYLVERE		
Résultat Technique Obtenu	93,10		
Taux De Réalisation des Indicateurs	103,44%		
Dotation de Crédit Révisés <i>(Ecart=Dot.Init-Dot Rev)</i>	AE		CP
	2 799 500 000 (0)		2 788 700 000 (-10 800 000)
Crédit Consommé	2 731 736 832		2 596 236 832
Taux De Consommation	97,58%		93,10%
Justification Du Résultat et de l'utilisation des Ressources	Bien que l'année budgétaire 2021 a été marqué par les crises sanitaires et sécuritaires, des dispositions idoines avaient été prises pour l'accélération de la consommation des crédits alloués.		
Perspectives en 2022	En 2022 le CNDDR envisage la réalisation d'un taux d'exécution de 92% au programme 758 : Gouvernance et appui institutionnel en réalisant les neuf (09) actions ci-après le cadre de travail ; la planification et gestion budgétaire ; le système d'information et production statistiques ; la gestion des ressources humaines ; le contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services ; le conseil et assistance juridique ; la communication et relations publiques ; les ressources documentaires et information des usagers ; la coordination et suivi des activités des services.		

Réalisation à mi-parcours

Dans le cadre du premier semestre de l'année budgétaire 2022, le CNDDR s'est attelé au respect de ses missions telles que prescrites dans le décret de création à travers les activités menées ci-après :

Trois (03) Campagnes de sensibilisation contre l'enrôlement et l'endoctrinement (Bamenda, Buea et Mora) ;

Trois (03) Campagnes de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC) (Bamenda, Buea et Mora) ;

La construction d'un nouveau hangar dans le site de cantonnement de Méri pour abriter le flux des ex-combattants dans la région de l'Extrême-Nord ;

L'extension du site de cantonnement de Bamenda pour les activités génératrices de revenus ;

L'accueil et la prise en charge de 1446 nouveaux ex-combattants ;

Cinq (05) voyages de benchmarking effectués aux USA, Angleterre, Colombie, Egypte et Nigéria.

Difficultés rencontrées à mi-parcours

La réalisation des différentes activités inscrites au budget 2022 a été émaillée à certaines difficultés. On peut citer notamment :

le démarrage tardif du budget ;

la mise à disposition tardive des fonds a souvent été un frein à l'exécution du budget ;

le collectif budgétaire ;

l'absence de l'installation de l'application PROBMIS qui rallonge les délais de traitement des dossiers ;

l'insécurité dans les zones en crises pour l'exécution des activités programmées ;

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Pour le compte de l'exercice 2021, le budget s'élève à trois milliards quatre cent soixante-six millions (3 466 000 000) de FCFA, soit un milliard neuf cent soixante-six millions (1 966 000 000) de FCFA en fonctionnement et un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA en investissement. Le taux d'exécution dudit budget est de 85,06%.

3.2.1. Exécution financière des programmes en 2021

Programme 756 : Désarmement et Démobilisation. **(consommation 30,66%)**

Action 01 : Contribution au Désarmement des Ex-combattants.

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à 79 997 749 **(Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept sent quarante-neuf) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **Quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA**, ce qui

représente un **taux de consommation de 100%**.

Action 02 : Démobilisation, promotion et facilitation du retour à la vie civile des ex-combattants.

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **trente-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante (37 999 950) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **trois cent cinq millions (305 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 12,46%**.

Programme 757 : Réintégration (**consommation 79,88%**)

Action 01 : Sensibiliser les communautés au processus de réintégration des ex-combattants et leur famille respective.

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **cent vingt-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-deux (126 390 642) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **cent soixante-quinze millions cinq cent mille (175 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 72,02%**.

Action 02 : Faciliter l'accès des ex-combattants aux moyens de production et à l'autonomisation.

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent soixante-six mille deux cent cinquante (98 466 250) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **cent six millions (106 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 92,89%**.

Programme 758 : Gouvernance et appui institutionnel du CNDDR (**consommation 93,10%**)

Action 01 : Coordination et suivi des activités du CNDDR

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **cinq cent vingt-neuf millions quatre cent trente-trois mille cent trois (529 433 103) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **six cent cinquante-trois millions (653 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 81,08%**.

Action 02 : Gestion financière et budgétaire

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **zéro (0) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **trente et un (31 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 0%**.

Action 03 : Amélioration du cadre du travail

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **un milliard quatre cent soixante-sept millions trois cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (1 467 379 599) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **un milliard cinq cent trois millions (1 503 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 97,63%**.

Action 04 : Gestion des ressources humaines

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **cinq cent soixante-six millions cent cinquante mille (566 150 000) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **cinq cent quatre-vingt-quatorze millions (594 000 000) FCFA**, ce qui représente un

taux de consommation de 95,31%.

Action 05 : Modernisation des systèmes d'information et de communication

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **neuf millions six cent sept mille quatre cent douze (9 607 412) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **neuf millions sept cent mille (9 700 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 99,05%**.

Action 06 : Communication et relations publiques

La mise en œuvre de cette action a nécessité l'utilisation des ressources s'élevant à **vingt-trois millions six cent soixante-six mille sept cent dix-huit (23 666 718) FCFA**, pour un crédit de paiement fixé à **vingt-neuf millions (29 000 000) FCFA**, ce qui représente un **taux de consommation de 81,61%**.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2023, les principales activités programmées en 2022 vont se poursuivre en s'intensifiant et en s'améliorant. Il s'agira de tout faire pour sortir de la zone des turbulences budgétaires de 2022 et selon une planification rationnelle concrétisée par :

La viabilisation, l'opérationnalisation et la sécurisation des trois Centres Régionaux Définitifs de Bamenda, Buea et Mora ;

La finalisation et la mise à disposition des Ateliers de formation pour les Ex-Combattants ;

Le transfert effectif des Ex-Combattants des sites provisoires et de transit actuels vers les Centres Définitifs ;

L'Acquisition des matériels et Intrants pour les formations ;

La densification du partenariat avec les administrations sectorielles ;

Le lancement effectif des projets déjà élaborés dans le cadre des plateformes opérationnelles avec les Partenaires du MINJEC, du MINPROFF, du MINEFOP, de l'Agence de service Civique National de Participation au Développement, la Chambre d'Agriculture, (CAPEF) et les ONG du système des Nations Unies.

Par ailleurs, le CNDDR poursuivra ses efforts pour :

La mise en place de toutes les structures d'exécution du budget et de la comptabilité au siège et dans les Centres Régionaux ;

L'installation de l'application PROBMIS (Program Budget Management Information System) au CNDDR ;

La limitation des retards observés dans la mise à disposition des fonds qui ont souvent constitué une entrave à l'efficacité du système et provoquer des contre temps dans les actions urgentes.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Les objectifs du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration consiste à

En matière de Désarmement :

d'accueillir et de désarmer les ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
de collecter, de répertorier et de stocker les armes et munitions remises volontairement par les ex-combattants ;
de prendre toutes les dispositions appropriées pour la destruction desdites armes, munitions et explosifs, en liaison avec les administrations compétentes.

En matière de Démobilisation :

de mettre en place des sites de cantonnement des ex-combattants et d'en assurer la gestion ;
d'assurer l'encadrement des ex-combattants ;
d'apporter une assistance multidimensionnelle aux ex-combattants dans le cadre de leur préparation à un retour à la vie civile.

En matière de Réintégration :

de prendre les dispositions nécessaires à la déradicalisation des ex-combattants ;
de mener des actions de sensibilisation et d'apporter une assistance multidimensionnelle aux communautés d'origine aux fins de faciliter la réintégration des ex-combattants ;

d'aider à la réinsertion dans la vie civile des ex-combattants, notamment par l'organisation, la formation, la mise à disposition d'outils ou moyens de production et l'assistance à la création d'activités génératrices de revenus.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 082

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 082						
01	DESARMEMENT DES COMBATTANTS	Réduire la circulation illégale des armes auprès des combattants du Boko-Haram et des bandes armées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	Nombre de combattants dans les centres régionaux ayant d é p o s é volontairement les armes	1 000	1 200	- Rapport d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

02	DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS	Renforcer l'encadrement et le suivi des ex-combattants dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants Démobilisés	1 000	1 200	- Rapport d'activités
----	-----------------------------------	---	-------------------------------------	-------	-------	-----------------------

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 083

01	DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS	Accroître la rééducation à la citoyenneté des ex-combattants cantonnés dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants déradicalisés	1 000	1 200	- Rapport d'activités - Rapport de mission
02	SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLE	Améliorer le niveau d'acceptation des communautés (d'origine et d'accueil) vis à vis des ex-combattants	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées par le CNDDR auprès des communautés d'origine et d'accueil	12	18	- Rapport d'activités - Rapport de mission
03	REINSERTION SOCIOECONOMIQUE DES EXCOMBATTANTS	Renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants autonomisés	200	300	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 180

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapport d'activités
02	PLANNIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	7	7	Rapport d'activités
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	90	98	Rapport d'activités
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	80	90	Rapport d'activités
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	80	90	Rapport d'activités
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	90	95	Rapport d'activités
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	20	22	Rapport d'activités
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	100	100	Rapport d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	24	30	Compte rendu de réunion
----	--	---	---	----	----	-------------------------

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 082

DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DESARMEMENT DES COMBATTANTS	Réduire la circulation illégale des armes auprès des combattants du Boko-Haram et des bandes armées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	Nombre de combattants dans les centres régionaux ayant déposé volontairement les armes	800	1 200	Base de données. Synthèse des données statistiques
02	DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS	Renforcer l'encadrement et le suivi des ex-combattants dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants Démobilisés	800	1 200	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 083

REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS	Accroître la rééducation à la citoyenneté des ex-combattants cantonnés dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants déradicalisés	800	1 200	Base de données. Synthèse des données statistiques
02	SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES D'ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLES	Améliorer le niveau d'acceptation des communautés (d'origine et d'accueil) vis à vis des ex-combattants	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées par le CNDDR auprès des communautés d'origine et d'accueil	8	18	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse
03	REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS	Renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux	Nombre d'ex-combattants autonomisés	100	300	Base de données. Synthèse des données statistiques

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 180

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapport d'Activités
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	8	7	Rapport d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

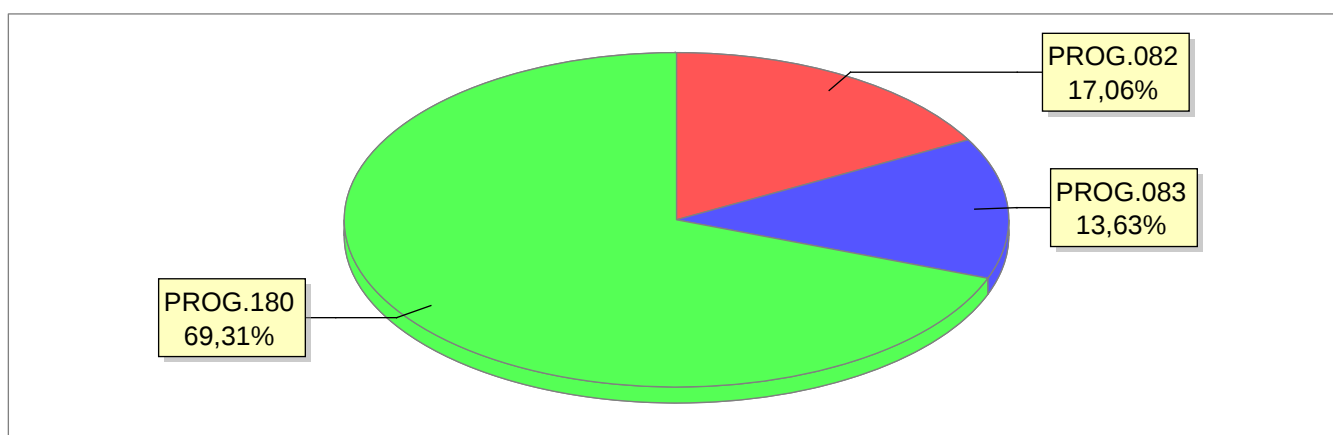
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	90	98	Rapport d'activités
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	75	96	Rapport d'activités
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	70	100	Rapport d'activités
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	14	22	Rapport d'activités
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	100	100	Rapport d'activités
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	16	30	Rapport d'activités

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

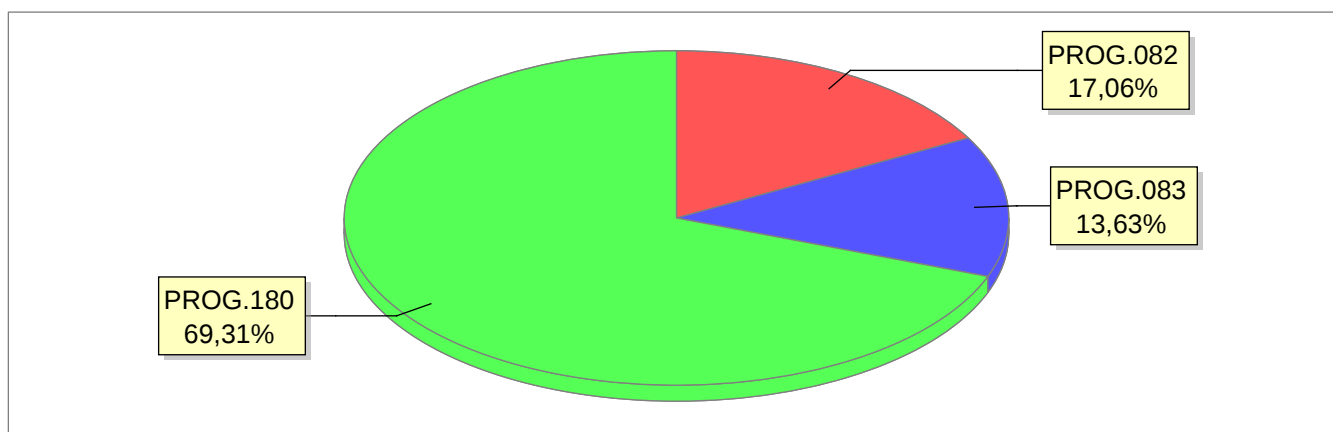
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
082	DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	390 500 000	390 500 000	252 000 000	252 000 000	642 500 000	642 500 000
083	REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	210 500 000	210 500 000	303 000 000	303 000 000	513 500 000	513 500 000
180	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	1 866 000 000	1 866 000 000	745 000 000	745 000 000	2 611 000 000	2 611 000 000
TOTAL		2 467 000 000	2 467 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	3 767 000 000	3 767 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 082

DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET
DEMOBILISATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 082 a pour objectif en matière de Désarmement de d'accueillir et de désarmer les ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; de collecter, de répertorier et de stocker les armes et munitions remises volontairement par les ex-combattants ; de prendre toutes les dispositions appropriées pour la destruction desdites armes, munitions et explosifs, en liaison avec les administrations compétentes. En matière de Démobilisation : de mettre en place des sites de cantonnement des ex-combattants et d'en assurer la gestion ; d'assurer l'encadrement des ex-combattants ; d'apporter une assistance multidimensionnelle aux ex-combattants dans le cadre de leur préparation à un retour à la vie civile. L'indicateur associé à ce programme est : Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes chaque année.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la reddition des combattants du Boko-Haram et des groupes armés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes intégrés chaque année dans les centres régionaux	nb	2021	800	2023	1 200

PROGRAMME 082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes intégrés chaque année dans les centres régionaux	
Objectif	Accroître la reddition des combattants du Boko-Haram et des groupes armés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes intégrés chaque année dans les centres régionaux	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 600
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 1200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1200
	Année: 2024	Valeur: 1400
	Année: 2025	Valeur: 1600
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d’information provenant des Centres Régionaux, rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département des opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service responsable de la synthèse des données	Département des opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: DESARMEMENT DES COMBATTANTS

ACTION 02: DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DESARMEMENT DES COMBATTANTS

Cette action consiste à accueillir et désarmer les combattants. Son principal objectif est de réduire la circulation illégale des armes auprès des combattants du Boko-Haram et des bandes armées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- Les campagnes de sensibilisation contre l'enrôlement et l'endoctrinement ;
- Les campagnes de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC).

OBJECTIF 1. Réduire la circulation illégale des armes auprès des combattants du Boko-Haram et des bandes armées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de combattants dans les centres régionaux ayant déposé volontairement les armes	nb	2021	800	2023	1 200

ACTION 02

DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS

Cette action consiste à encadrer les ex-combattants dans les Centres. Son principal objectif est renforcer l'encadrement et le suivi des ex-combattants dans les centres régionaux. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- La mise en place des sites de cantonnements des ex-combattants ;
- La prise en charge des ex-combattants.

OBJECTIF 1. Renforcer l'encadrement et le suivi des ex-combattants dans les centres régionaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'ex-combattants Démobilisés	nb	2021	800	2023	1 200

PROGRAMME 082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de combattants dans les centres régionaux ayant déposé volontairement les armes	
Objectif	Réduire la circulation illégale des armes auprès des combattants du Boko-Haram et des bandes armées des régions de l’Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	
Action concernée par l'objectif	01 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de combattants dans les centres régionaux ayant déposé volontairement les armes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 600
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1200
	Année: 2024	Valeur: 1400
	Année: 2025	Valeur: 1600
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d'information provenant des centres régionaux ; rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ex-combattants Démobilisés	
Objectif	Renforcer l'encadrement et le suivi des ex-combattants dans les centres régionaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	082 - DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	
Action concernée par l'objectif	02 - DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ex-combattants Démobilisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 600
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1200
	Année: 2024	Valeur: 1400
	Année: 2025	Valeur: 1600
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DESARMEMENT DES COMBATTANTS	85 500 000	85 500 000	30 000 000	30 000 000	115 500 000	115 500 000
02	DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS	305 000 000	305 000 000	222 000 000	222 000 000	527 000 000	527 000 000
TOTAL		390 500 000	390 500 000	252 000 000	252 000 000	642 500 000	642 500 000

7. PROGRAMME 083

REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 083 a pour objectif de prendre les dispositions nécessaires à la déradicalisation des ex-combattants ; de mener des actions de sensibilisation et d'apporter une assistance multidimensionnelle aux communautés d'origine aux fins de faciliter la réintégration des ex-combattants ; d'aider à la réinsertion dans la vie civile des ex-combattants, notamment par l'organisation, la formation, la mise à disposition d'outils ou moyens de production et l'assistance à la création d'activités génératrices de revenus.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la conversion holistique (sociale, économique, culturelle, religieuse, etc.) et la réinsertion des ex-combattants

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'ex-combattants autonomisés	nb	2021	100	2023	300

PROGRAMME 083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ex-combattants autonomisés	
Objectif	Améliorer la conversion holistique (sociale, économique, culturelle, religieuse, etc.) et la réinsertion des ex-combattants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département de la Réintégration	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Coopération, Unité de la Communication, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ex-combattants autonomisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 300.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 300
	Année: 2024	Valeur: 400
	Année: 2025	Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux, rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département de la Réintégration	
Service responsable de la synthèse des données	Département de la Réintégration	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département de la Réintégration	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS
- ACTION 02:** SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES D'ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLES
- ACTION 03:** REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS

Cette action consiste à accroître la rééducation à la citoyenneté des ex-combattants cantonnés dans les centres régionaux. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- Le réarmement moral des ex-combattants ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de désintoxication des ex-combattants ;
- Le suivi médico-psychologique.

OBJECTIF 1. Accroître la rééducation à la citoyenneté des ex-combattants cantonnés dans les centres régionaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'ex-combattants déradicalisés	nb	2021	800	2023	1 200

ACTION 02

SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES D'ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLES

Cette action consiste à améliorer le niveau d'acceptation des communautés (d'origine et d'accueil) vis à vis des ex-combattants. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur la promotion de la paix et du vivre ensemble ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation sur la réconciliation entre les ex-combattants, leurs familles et les communautés d'accueil et d'origine.

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau d'acceptation des communautés (d'origine et d'accueil) vis à vis des ex-combattants

PROGRAMME 083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées par le CNDDR auprès des communautés d'origine et d'accueil	nb	2021	8	2023	18

ACTION 03**REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS**

Cette action consiste à renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- La formation des ex-combattants aux petits métiers ;
- L'appui à l'installation des ex-combattants formés ;
- La mise en place d'un cadre de collaboration entre le CNDDR, le Fonds National de l'Emploi, les Bureaux d'Emploi Municipaux, Projet HIMO, PNDP, et autres administrations sectorielles en vue d'une meilleure réinsertion économique des ex-combattants.

OBJECTIF 1. Renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'ex-combattants autonomisés	nb	2021	100	2023	300

PROGRAMME 083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ex-combattants déradicalisés	
Objectif	Accroître la rééducation à la citoyenneté des ex-combattants cantonnés dans les centres régionaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	
Action concernée par l'objectif	01 - DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département de la Réintégration	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ex-combattants déradicalisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 647
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1200
	Année: 2024	Valeur: 1400
	Année: 2025	Valeur: 1600
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département de la Réintégration	
Service responsable de la synthèse des données	Département de la Réintégration	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département de la Réintégration	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées par le CNDDR auprès des communautés d’origine et d’accueil	
Objectif	Améliorer le niveau d’acceptation des communautés (d’origine et d’accueil) vis à vis des ex-combattants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	
Action concernée par l'objectif	02 - SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES D’ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département de la Réintégration	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées par le CNDDR auprès des communautés d’origine et d’accueil	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 18
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 22
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d’information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département de la Réintégration	
Service responsable de la synthèse des données	Département de la Réintégration	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département de la Réintégration	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ex-combattants autonomisés	
Objectif	Renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	083 - REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	
Action concernée par l'objectif	03 - REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département de la Réintégration	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication, Unité de la Coopération, Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ex-combattants autonomisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des statistiques provenant des Centres Régionaux	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 300.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 300
	Année: 2024	Valeur: 400
	Année: 2025	Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche d'information provenant des Centres Régionaux ; rapport de synthèse	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora)	
Vérification/ Validation des données	Département de la Réintégration	
Service responsable de la synthèse des données	Département de la Réintégration	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département de la Réintégration	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DERADICALISATION DES EX-COMBATTANTS	76 000 000	76 000 000	0	0	76 000 000	76 000 000
02	SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL POUR LA REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS ET LEURS FAMILLES	97 500 000	97 500 000	303 000 000	303 000 000	400 500 000	400 500 000
03	REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS	37 000 000	37 000 000	0	0	37 000 000	37 000 000
TOTAL		210 500 000	210 500 000	303 000 000	303 000 000	513 500 000	513 500 000

8. PROGRAMME 180

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
CNDDR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 180 « gouvernance et appui institutionnel du CNDDR» vise à assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CNDDR. L'atteinte de cet objectif passe par l'exécution des différentes activités de programmation, de coordination des services, de pilotage et de contrôle. Le niveau de performance du programme sera apprécié à travers le « Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CNDDR ».

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en oeuvre optimale des programmes du CNDDR

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CNDDR	%	2021	50	2023	100

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CNDDR	
Objectif	Assurer la mise en oeuvre optimale des programmes du CNDDR	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Opérations de Désarmement et Démobilisation, Département de la Réintégration, Centres Régionaux (Bamenda, Buea, Mora) Unité du Suivi-évaluation, Unité de la Communication	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les activités budgétisées et les activités réalisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées divisé par le nombre d'activités budgétées multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu des réunions	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières, Agent Comptable, Contrôle Financier	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 03:** SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

Le principal objectif de cette action consiste à doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats permettant aux personnels de travailler dans des conditions idoines. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- la construction des infrastructures au CNDDR ;
- la prise en charge des prestations des partenaires ;
- l'acquisition des équipements du CNDDR ;
- la maintenance des équipements des services du CNDDR.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	100	2023	100

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

Le principal objectif de cette action consiste à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense à travers la préparation, l'exécution et le suivi du budget. Les activités ci-après concourant au respect du calendrier budgétaire seront mises en œuvre :

- l'élaboration des documents budgétaires (revue des activités, CDMT, RAP, PPA) ;
- la mise en œuvre et le suivi des activités de la Commission Interne de Passation des

Marchés publics ;

- le suivi de l'exécution du budget.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	8	2023	7

ACTION 03

SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES

Le principal objectif de cette action consiste à mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- Développement du site web et de la messagerie professionnelle ;
- Sécurisation, suivi et maintenance des réseaux, des équipements informatiques et audio-visuels.

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2022	90	2023	98

ACTION 04

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le principal objectif de cette action consiste à améliorer les capacités techniques des ressources humaines. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- la formation et renforcement des capacités ;
- la gestion des personnels ;
- les dépenses permanentes de personnels ;
- l'action sociale et le renforcement de la solidarité.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

INDICATEURS			UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
				ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation		%	2021	75	2023	96

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

Le principal objectif de cette action consiste à améliorer le fonctionnement et la performance des services. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- l'évaluation de la performance des services et des programmes ;
- le contrôle et audit interne des services.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2021	70	2023	100

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Le principal objectif de cette action consiste à accroître la visibilité des actions menées au sein du CNDDR. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- la production du magazine du CNDDR et des programmes spéciaux dans les médias ;
- la promotion de la visibilité du CNDDR.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2021	14	2023	22

ACTION 08**RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Le principal objectif de cette action consiste à améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- la traduction courante des documents ;
- la promotion et le suivi de la politique du bilinguisme du CNDDR.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2021	100	2023	100

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Le principal objectif de cette action consiste à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère. Les activités ci-après concourant à l'atteinte de cet objectif seront mises en œuvre :

- la coordination et suivi des activités au CNDDR ;
- l'organisation des audiences solennelles et des cérémonies officielles.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	16	2023	30

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du suivi-évaluation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de personnel disposant d'un poste de travail, nombre de personnel global	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de personnel disposant d'un poste de travail divisé par le nombre de personnel global multiplié par 100 (données quantitatives)	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport du Comptable-matières	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports du Comptable-matières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation, Département de la Réintégration, Unité du Suivi-évaluation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 7
	Année: 2025	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité, rapport du Contrôle de gestion	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d’assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D’INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité du Suivi-évaluation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d’indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d’assurance qualité, nombre d’indicateurs du tableau de bord de référence global qualité	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d’indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d’assurance qualité divisé par le nombre d’indicateurs du tableau de bord de référence global multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 65
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 98
	Année: 2024	Valeur: 98
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre des personnels formés par an, nombre des personnels	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des personnels formés par an divisé par le nombre des personnels multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 96.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité du suivi-évaluation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de structures contrôlées et auditées par an, nombre de structures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de structures contrôlées et auditées par an divisé par le nombre de structures multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité du suivi-évaluation	
Vérification/ Validation des données	Unité du suivi-évaluation	
Service responsable de la synthèse des données	Unité du suivi-évaluation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité du suivi-évaluation	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de textes élaborés par an dans les délais, Nombre de textes élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de textes élaborés par an dans les délais divisé par le nombre de textes élaborés multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 98
	Année: 2025	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Fiches de collecte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Vérification/ Validation des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Département des Affaires Administratives et Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Département des Affaires Administratives et Financières	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité de la communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières, Unité du Suivi-évaluation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique annuellement	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 22.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 24
	Année: 2025	Valeur: 26
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité de la Communication	
Vérification/ Validation des données	Unité de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Affaires Administratives et Financières, Unité du Suivi-évaluation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre des services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informatique, nombre des services (données quantitatives)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informatique divisé par le nombre des services multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité de la Communication	
Vérification/ Validation des données	Unité de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l’efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	180 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cabinet du Coordonnateur National du CNDDR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Département des Opérations de Désarmement et de Démobilisation ; Département de la Réintégration ; Département des Affaires Administratives et Financières, Centres régionaux	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues annuellement	
Périodicite de la mesure	Mensuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités et de missions	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cabinet du Coordonnateur National du CNDDR	
Vérification/ Validation des données	Cabinet du Coordonnateur National du CNDDR	
Service responsable de la synthèse des données	Cabinet du Coordonnateur National du CNDDR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité du Suivi-évaluation	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	220 000 000	220 000 000	695 000 000	695 000 000	915 000 000	915 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	67 000 000	67 000 000	0	0	67 000 000	67 000 000
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	628 750 000	628 750 000	0	0	628 750 000	628 750 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	8 000 000	8 000 000	0	0	8 000 000	8 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	18 000 000	18 000 000	0	0	18 000 000	18 000 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	874 250 000	874 250 000	0	0	874 250 000	874 250 000
TOTAL		1 866 000 000	1 866 000 000	745 000 000	745 000 000	2 611 000 000	2 611 000 000